Conservation Council *of* New Brunswick
Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

Redynamiser le Fonds en fiducie pour l'environnement

Objet

Donner un aperçu du Fonds en fiducie pour l'environnement (FFE) au Nouveau-Brunswick et recommander des mesures pour renforcer ses répercussions et sa durabilité pour l'avenir. Nous précisons ici la valeur du fonds, la nécessité d'un financement gouvernemental réservé et l'importance de la consultation des organismes sans but lucratif sur les stratégies visant à redynamiser le FFE.

Résumé de la question

Le FFE joue un rôle essentiel pour soutenir les initiatives environnementales au Nouveau-Brunswick. Par contre, il lui faut un soutien financier durable et un intrant stratégique pour en maximiser les répercussions. Dans la présente note, nous dégageons des recommandations visant à veiller à ce que le FFE réponde aux objectifs environnementaux et puisse relever les défis de l'avenir.

Contexte et difficultés

Importance du FFE

- Depuis sa création, le FFE est un élément clé des efforts du Nouveau-Brunswick pour s'attaquer aux enjeux environnementaux.
- Il offre une valeur exceptionnelle aux personnes et aux collectivités du Nouveau-Brunswick par la formation, la recherche, la mobilisation communautaire, la protection, le rétablissement et la surveillance de l'environnement.
- Les organismes subventionnés par le FFE aident le gouvernement à atteindre ses objectifs environnementaux, notamment :

    - Relever la qualité de l'eau dans l'ensemble de la province
    - Réduire la perte de biodiversité
    - Relever les populations des espèces en péril
    - Renforcer les efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci
    - Réduire les déchets et autres formes de pollution
- Les fonds du FFE sont souvent appuyés à raison de 3:1 pour attirer d'autres partenaires financiers.
- Ces fonds combinés aident à donner de l'emploi à nombre de Néo-Brunswickois locaux, souvent des jeunes. D'après un rapport de 2023-2024 du Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick (RENB) les 35 organismes non lucratifs environnementaux subventionnés ont donné de l'emploi à 387 personnes, notamment à au moins 96 jeunes de 30 ans et moins (RENB, 2024).

Préoccupations en matière de financement

- Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment abrogé la *Loi sur les récipients à boisson du Nouveau-Brunswick*, éliminant la source de revenu réservée au FFE.
- Selon l'ancien ministre de l'Environnement Gary Crossman, l'excédent accumulé suffirait à subventionner les projets au niveau actuel, tandis que l'on évalue d'autres flux de recettes (réseau anglais de la SRC, 2024). Toutefois, le gouvernement n'a pas annoncé de solution pour remplacer le financement annuel du FFE.
- À défaut d'un flux de financement réservé, le FFE risque d'être sous-financé, particulièrement au cours des périodes de compressions financières.
- Une diminution du financement du FFE fragilisera des projets essentiels et fera en sorte que les organismes environnementaux sans but lucratif auront de la difficulté :
    - à exécuter les programmes obligatoires du gouvernement
    - à fournir des emplois de qualité
    - à soutenir les économies locales.

Mobilisation des parties prenantes

- Les organismes sans but lucratif jouent un rôle de premier plan dans la défense de l'environnement et la mise en œuvre des projets au Nouveau-Brunswick. Ces organismes ont une connaissance de première main des besoins et des défis environnementaux locaux.
- On craint de plus en plus que la structure actuelle du FFE ne capitalise pas entièrement sur les compétences et l'intrant des organismes sans but lucratif.
- Les consultations périodiques avec ces groupes pourraient mener à des décisions de financement plus ciblées et plus efficaces.

Recommandations

1. S'engager à un financement réservé pour le FFE, pour en garantir la viabilité financière au vu de l'augmentation des pressions environnementales.

2. Consulter les organismes sans but lucratif et autres parties prenantes pour évaluer les lacunes et élaborer des stratégies pour redynamiser et moderniser le fonds. Cette collaboration fera en sorte que le FFE donne son soutien aux projets environnementaux les plus essentiels et les plus innovateurs.

Importance et répercussions

- Le FFE est un outil essentiel pour relever les enjeux environnementaux au Nouveau-Brunswick. Il finance des projets qui aident le gouvernement à atteindre ses objectifs, fournit des données essentielles pour les prises de décisions, offre des perspectives d'apprentissage pour les enfants et les jeunes et responsabilise les collectivités pour comprendre les enjeux environnementaux et passer à l'action.
- Sans le financement du FFE, les organismes non lucratifs du secteur de l'environnement et nombre d'autres organismes auront de la difficulté à contribuer à l'exécution des programmes faisant partie du mandat du gouvernement ou à offrir des emplois de qualité, ou en seront incapables, ce qui aura des répercussions sur les économies locales.
- Un engagement à un financement réservé pour le FFE est essentiel pour la résilience de l'environnement à long terme et la confiance du public dans l'engagement du gouvernement envers la durabilité.
- Faire participer aux consultations les organismes sans but lucratif est nécessaire pour harmoniser le FFE à l'évolution des priorités environnementales et veiller à ce qu'il demeure efficace.

Analyse

Répercussions sur les parties prenantes et les titulaires de droits

1. **Organismes sans but lucratif :** Les organismes sans but lucratif sont les maîtres d'œuvre des projets environnementaux subventionnés par le FFE. Leur travail dans un processus de consultation permet de veiller à ce que leur expertise soit mieux utilisée, menant ainsi à des résultats de projet plus efficaces.

2. **Organismes gouvernementaux :** Grâce à un financement réservé pour le FFE, les groupes environnementaux pourraient plus facilement aider le gouvernement à atteindre ses objectifs environnementaux et s'attaquer à des problèmes environnementaux à long terme, par exemple le changement climatique et la qualité de l'eau.

3. **Grand public :** Le public bénéficie des projets subventionnés par le FFE par de meilleurs résultats en matière de qualité de l'eau et de santé publique. Un surcroît de transparence et de consultation sur les priorités du fonds pourrait relever la confiance du public dans l'engagement du gouvernement envers la durabilité environnementale.

Risques et perspectives

- **Risques :** À défaut de financement réservé, le FFE pourrait se retrouver périodiquement en manque de fonds, ce qui limiterait sa capacité de s'attaquer aux menaces environnementales naissantes. À défaut de participation des parties prenantes, il pourrait y avoir également absence de concordance entre les projets subventionnés et les besoins environnementaux les plus pressants.

- **Perspectives :** Solidifier le FFE par un financement réservé et la participation des parties prenantes pourrait redynamiser le fonds et le rendre plus réceptif à l'évolution du paysage environnemental du Nouveau-Brunswick. De cette façon, le gouvernement peut faire preuve de son leadership dans les enjeux environnementaux et relever la résilience de la province relativement au changement climatique et aux autres défis écologiques.

Situation actuelle

Même si le FFE continue à subventionner des projets d'importance dans l'ensemble de la province, sa stabilité financière est incertaine et il lui faudrait un processus officiel de participation des parties prenantes. Un engagement gouvernemental clair à un financement réservé et à davantage de consultations s'impose pour s'assurer du succès à long terme du FFE.

Personne-ressource

Beverly Gingras, directrice exécutive, Conseil de conservation du Council Nouveau-Brunswick | beverly.gingras@conservationcouncil.ca| 506-458-8747